LIVRAISON 4ème. TOME 1er.

Comptes-Rendus

— DE —

L'Athénée Louisianais

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS.

La Société fondée sous ce nom a pour objet :

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane ;
2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger;
3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

POUR L'ABONNEMENT S'ADRESSER AU SECRÉTAIRE, P. O. Box 1294.

Prix de l'Abonnement, Quatre Piastres par An, payables d'avance.

Nouvelle-Orléans :
IMPRIMERIE COSMOPOLITE, RUE DE CHARTRES, 98.
Année 1877.

Comptes-Rendus de l'Athénée Louisianais.

LIVRAISON 4ème. NOUVELLE-ORLEANS, 1er JANVIER 1877. TOME 1er.

Sommaire.

Séance du 8 Mars.

CHEZ MONSIEUR OLIVIER CARRIÈRE.

En l'absence de Messieurs les Président et Vice-Président, M. Olivier Carrière est invité à diriger les travaux de la soirée.

MM. Félix Limet, Jean Génin, Jean Dell'Orto, élus membres actifs à la séance précédente, sont présentés à la Société par le Président qui exprime combien ses collègues et lui sont flattés de voir s'adjoindre à l'Athénée des membres comme ceux qu'il vient de nommer.

M. Olivier Carrière annonce qu'il a choisi, dans la bibliothèque de feu M. Rosélius, les Œuvres de Voltaire, édition in 8° de Renouard, et il les offre à l'Athénée de la part de M. Lobrano. La Société accepte ce présent avec gratitude, et vote des remercîments au donateur.

L'Assemblée prend connaissance d'une lettre qui lui est adressée par M. Laurent, jardinier, et dont l'objet est de provoquer la création d'un marché qui serait exclusivement affecté à la vente des fleurs et des arbrisseaux d'ornement.

M. Félix Limet indique la Place St.-Antoine, derrière la cathédrale, comme un endroit favorable à l'établissement de ce marché. Si ce square, qui, tel qu'il est maintenant, a une apparence de tristesse et d'abandon, était bien arrangé et disposé pour l'étalage des fleurs et des plantes d'agrément, il serait fréquenté par la bonne compagnie et donnerait une vie nouvelle au quartier dont il forme le point central.

La lettre de M. Laurent sera transmise au Maire, à qui l'on suggèrera, en même temps, l'idée de transformer la place St.-Antoine en un marché aux fleurs.

M. le comte Galli, consul d'Italie, envoie au Président deux exemplaires d'une circulaire de la Société de Sauvetage de Gênes. et le prie de communiquer à l'Athénée le programme des questions qui seront discutées au Congrès international qui doit se réunir à Gênes dans les premiers jours de juillet 1876. L'Athénée écoute avec attention la lecture de ce programme inspiré par une philanthropie éclairée, et recommande au secrétaire d'exprimer à M. le comte Galli les remercîments de la Société.

L'Athénée admet au nombre de ses membres actifs MM. Tujague, Dr. Ernest DeBlanc, Arthur Denis, George Dessommes.

M. Timothée Guyot, docteur en médecine de la Faculté de Paris, ancien maire de Tromarey, membre correspondant de la Société médicale de l'arrondissement de l'Elysée (Paris), est élu membre correspondant de l'Athénée.

La parole est au Dr. Alfred Mercier, pour lire une note sur le sinistre géologique de l'île de la Réunion.

DR. ALFRED MERCIER : Vous vous rappelez sans doute, Messieurs, que l'île de la Réunion fut, l'année dernière, le théâtre d'un de ces désastres qui changent subitement la face d'un pays. J'ai rassemblé quelques renseignements sur ce sinistre géologique, et j'en ai composé une note qui m'a paru assez intéressante pour me permettre de vous la lire.

L'île de la Réunion est une possession française de l'Océan Indien, appartenant au groupe des Mascaraigues, à l'Est de Madagascar. Elle est de formation volcanique. Avant la catastrophe géologique qui fait l'objet de cette *Note*, ses deux montagnes les plus hautes, le Piton des Neiges et le Gros-Morne, atteignaient une altitude qui excédait neuf mille pieds. Elle se divise en deux parties bien distinctes ; l'une à l'Ouest, la plus ancienne, contient un volcan éteint ; l'autre, à l'Est, de date plus récente, continue son travail de formation, car on y voit un volcan encore en activité.

La région occidentale, celle où la catastrophe est arrivée, se compose de trois dépressions autour du cratère éteint.

Le Piton des Neiges et le Gros-Morne sont les deux débris les plus saillants de ce cratère. Ils servent de contre-forts aux trois dépressions ou cirques que leurs sommets surplombent. Ces cirques sont parcourus de ravines profondes et à pic que labourent des torrents, qui, lorsqu'ils sont grossis par les pluies, acquièrent une force telle qu'ils pratiquent des trouées dans les murailles dont ils sont encaissés, pour aller jaillir du côté opposé en colonnes d'eau boueuse.

Le propre de la science est de prévoir les catastrophes pour les éviter. En janvier 1875, M. Vélain, professeur de géologie, chargé par le gouvernement français d'une mission scientifique dans l'île de la Réunion, traversait la chaîne des Salazes, pour descendre dans le cirque de Salazie. Forcé par un ouragan de se réfugier sous des rochers, il eut tout le loisir d'observer le mouvement des eaux ; il les vit s'engouffrer dans les grandes lézardes dont ces falaises sont rayées, et il comprit quel travail d'érosion devait se faire à la base des plateaux de lave reposant sur des terres. " J'appelai l'attention, dit-il, sur certains villages qui me paraissaient particulièrement menacés soit de glisser eux-mêmes avec le plateau sur lequel ils étaient placés, soit d'être anéantis sous un éboulement de la montagne."

C'est cette dernière prévision qui s'est réalisée. En effet, le 26 novembre 1875, entre cinq et six heures du soir, le Piton des Neiges et le Gros-Morne s'effondraient dans le cirque de Salazie, et engloutissaient, sous une avalanche de roches et de terres épaisse de 120 à 180 pieds, une étendue de pays de plus d'une demi-lieue dans laquelle se trouvaient compris un village de 62 habitants et des plantations. Des blocs massifs furent lancés à trois-quarts de lieu, et allèrent écraser des maisons comme eussent fait de gigantesques aërolithes.

Une portion de l'une des montagnes écroulées, portant une maison, des plantations et des arbres, glissa intacte sur une longueur d'une demi-lieue et descendit de trois cents mètres. La famille qui l'habitait se composait du mari, de la femme et d'un enfant : ils eurent d'abord la sensation d'une violente et immense secousse, puis d'un mouvement de translation rapide, sans pouvoir se rendre compte ni de l'une ni de l'autre. Dans ce même mouvement de migration, une forêt tout entière passa du côté droit d'une rivière au côté gauche, et resta debout.

Les habitants de la colonie ont d'abord attribué la catastrophe à une action volcanique, à un tremblement de terre.

Mais il y a eu là, dit M. Camille Flammarion, simplement un nouvel exemple de glissement de terrains analogue à celui qui en 1806 a englouti le village de Goldau, en Suisse.

Un tel glissement est non-seulement naturel, mais fatal. Les pluies délaient les terres, et les couches minérales qui les surplombent glissent en vertu de leur propre poids. Quelquefois ce glissement est lent, comme celui du Righi qui, en 1795, dura quinze jours et permit aux habitants du village de Waeggis, bâti au pied de cette montagne, de se sauver tout à leur aise ; parfois il est instantané, comme dans le cas de la Réunion ; mais il s'est toujours préparé de longue date.

Nous venons de rappeler l'éboulement de Goldau. Nous en avons visité bien souvent les ruines, aujourd'hui recouvertes d'un nouveau village. La montagne du Rosenberg, minée par les pluies diluviennes de 1806, glissa le 2 septembre de cette année-là. Le matin, les habitants du riant village de Goldau avaient déjà entendu un craquement terrible. A cinq heures du soir, la couche supérieure oblique de la montagne glissa, se détacha et se précipita avec le bruit du tonnerre dans la vallée, d'où les décombres remontèrent en bondissant le long de la base du Righi.

Cette couche, qui se précipitait ainsi, avait une longueur de près d'une lieue, 90 pieds d'épaisseur, et plus de 900 pieds de large. En cinq minutes les vallées de Goldau et de Busingen furent couvertes d'un amas de roches de 90 à 210 pieds de hauteur.

Cinq villages furent complétement ensevelis sous les débris. Une partie du lac de Lowertz fut comblée, ses eaux s'élevèrent à plus de 60 pieds, et allèrent inonder tout le pays d'alentour. Deux églises, cent onze maisons, deux cent-vingt granges et étables furent englouties ; 484 habitants périrent sous l'épouvantable catastrophe.

Ces événements ne sont pas aussi rares qu'on serait porté à le croire, et quoique le globe terrestre soit loin d'être peuplé uniformément sur toute sa surface, et que la plupart des faits géologiques qui s'accomplissent actuellement se passent sans témoins, le nombre de ceux que nous pourrions rapporter est cependant considérable, même si nous nous en tenions au seul chapitre des glissements de terrains.

Les forces de la nature poursuivent lentement et implacablement leur œuvre, aujourd'hui comme au temps des époques antédiluviennes. La doctrine ancienne des révolutions du globe, dont Cuvier a été le dernier défenseur, cède insensiblement la place à celle des causes lentes et incessantes. La création se continue en réalité aujourd'hui comme autrefois. La surface du globe change comme autrefois. La mer empiète sur le continent, et le continent s'avance dans la mer. Une montagne s'élève ; une autre s'abaisse. Les fleuves détournent leurs cours, les marées ensablent les ports. Incessamment tout change autour de nous. Si nous avions des cartes topographiques bien faites datant seulement des Romains, nous serions étonnés de la rapidité et de la grandeur des changements. Une impression philosophique particulière domine dans ces contemplations ; c'est que tout s'accomplit ici-bas *comme si l'homme n'était pas là.*

Qu'est-il devenu, cet ancien dieu détrôné pour lequel l'univers entier était édifié ? Jadis, c'était pour lui que le soleil brillait ; pour lui que l'astre des nuits modifiait ses phases ; pour lui que les constellations étincelaient au fond des cieux ; c'était autour de lui que l'inconnu gravitait..... Hélas ! que nous sommes loin aujourd'hui de cette illusion monastique et mystique ! Non-seulement le ciel ne connaît pas l'homme, mais la terre elle-même marche, vogue, agit, tremble, sans s'inquiéter du vermisseau qui rampe à sa surface, et la montagne qui a perdu son centre de gravité s'effondre sur ses églises, ses palais, ses demeures, elle l'écrase lui-même comme la botte du passant écrase la fourmi, sans qu'aucun signe dénote si cet accident est bon ou mauvais, dans les destinées du monde. Et, en réalité, *ce n'est rien.*

Il ne faut pas, Messieurs, que je vous laisse sous le coup de l'impression mélancolique que ces paroles du grand astronome français sont de nature à produire.

Il est bien vrai que les lois de la nature poursuivent leur cours, sans plus s'inquiéter de l'homme qu'elles broient s'il se met en travers de leur chemin, qu'il ne s'inquiète lui-même de la fourmi que son talon écrase. Mais il a été donné à l'homme de pénétrer le secret de ces lois, tantôt pour se servir des forces auxquelles elles se rattachent, tantôt pour éviter d'en être la victime. La nature n'est pas nécessairement l'ennemie de l'homme; c'est une institutrice sévère, il est vrai, qui enseigne, non pas en parlant, mais en infligeant la souffrance et même la mort à quiconque persiste à ignorer ses lois ou à les violer. C'est à nous de faire attention à ses avertissements, et d'en profiter.

Maintenant est-ce un mal que l'homme, grâce au progrès de sa raison, se soit vu obligé de descendre de ce trône d'illusions d'où il contemplait orgueilleusement l'univers dont il se croyait le centre? Nullement; il a été détrôné parceque, dans son impertinence, il avait pris une place qui n'était pas la sienne.

C'est toujours une bonne chose, d'être ramené au sentiment de ce que l'on est. Plût au ciel que les usurpateurs de toutes sortes fussent remis au niveau qui leur convient; le monde n'en irait que mieux.

M. le Dr. Dell'Orto, qui a parcouru l'Amérique Méridionale, l'Amérique du Centre et le Mexique, communique quelques détails très intéressants sur les mouvements du sol dans ces différents pays. Il s'attache surtout à donner une idée de la violence et de l'étendue du tremblement de terre, qui, au mois d'Août 1868, secoua une si vaste portion de l'Amérique du Sud.

NOTE DU COMITÉ DE RÉDACTION.

M. le Professeur Orton, dans un ouvrage intitulé "Les Andes et l'Amazone," mentionne cette catastrophe géologique. En rédigeant cette note, nous nous servirons de plusieurs faits consignés dans son livre; ils nous aideront à reproduire et à compléter les renseignements fournis par M. le Dr. Dell'Orto.

Jamais, jusque là, une commotion terrestre ne s'était produite dans le Nouveau-Monde, qui puisse être comparée à ce sinistre. Dans la seule République de l'Equateur, il y eut une perte de cinquante mille existences. La secousse ébranla le territoire de quatre républiques, et s'étendit de la Cordillière des Andes jusqu'aux Iles Sandwich. Une énorme vague, soulevée tout-à-coup, transporta une chaloupe canonnière des Etats-Unis dans l'intérieur des terres, et, en se retirant, la laissa à sec sur les collines de sable d'Arica; se déployant, du côté opposé, dans la direction du Sud-Ouest, elle traversa l'Océan Pacifique, et, après seize heures d'ondulation, alla se jeter sur la côte de la Nouvelle-Zélande.

Il y a peu d'endroits à la surface de notre globe qui restent longtemps en repos. Le Brésil, le Gröenland, l'Egypte et la Russie sont, comparativement, affranchis de ces cataclysmes terrestres. A proprement parler, il n'y a pas de lieu sur la *terre ferme* qui n'ait éprouvé des vibrations plus ou moins prononcées. Le premier tremblement de terre sur lequel on ait des renseignements bien authentiques est celui qui, en l'an 63 de l'ère chrétienne, saccagea Pompéï et Herculanum. Seize ans plus tard, ces deux villes furent ensevelies, l'une (Pompéï) sous une pluie de cendres, et l'autre (Herculanum) sous un linceul de lave.

Quelquefois, dans les tremblements de terre, le sol se soulève dans l'air comme s'il bondissait verticalement. C'est ce qui arriva en 1797 dans la vallée de Quito: une portion de montagne poussée brusquement en l'air et détachée de la masse, tomba sur la ville de Riobamba, qu'elle ensevelit; des corps humains furent lancés à plusieurs centaines de pieds.

Le choc produit par les tremblements de terre est généralement de courte durée et se compte par secondes. Cependant, il peut dépasser cette limite et de beaucoup: ainsi à Lisbonne il dura six minutes. Humboldt en a observé un dans l'Amérique du Sud, qui se prolongea pendant quinze minutes. A Lima, on éprouve en moyenne quarante-cinq secousses par an, et deux chocs de la plus grande violence dans le cours d'un siècle.

Souvent, après un tremblement de terre, il survient des changements subits dans l'état de l'atmosphère. Au Pérou, par exemple, souvent après une de ces violentes commotions, il tombe une abondante pluie. On assure que depuis la grande convulsion de 1797, le climat de la vallée de Quito est beaucoup plus froid.

La dernière éruption du volcan de Joseguina, dans l'Amérique Centrale, fut accompagnée de circonstances qui lui impriment un intérêt tout particulier. M. le Dr. Dell'Orto, sur l'invitation de ses collègues, en donne la description d'après un récit détaillé qu'il a traduit de l'espagnol.

Cette éruption eut lieu le 20 janvier 1835. A six heures et demie du matin, on vit s'élever du cratère une colonne remarquable par sa forme et la variété de ses couleurs. Les matières qui la composaient étaient d'une densité telle qu'on distinguait nettement ses contours et les volutes de son chapiteau. De fréquents éclairs l'illuminaient, et en faisaient un spectacle vraiment grandiose et imposant. Cette immense colonne se dirigeant ensuite vers l'Est, couvrit tout le ciel d'un voile si épais qu'à neuf heures du matin elle interceptait complétement les rayons du soleil, à tel point qu'on était obligé de se servir de lanternes pour aller dans les rues.

A dix heures les éclairs recommencèrent, suivis de détonations semblables à celles de l'artillerie; aussitôt après tomba une pluie de sable foncé, puis de poussière blanchâtre et grossière, et le sol se mit à osciller. Au milieu de l'obscurité apparaissait par intervalles une clarté rouge, qui disparaissait ensuite comme si des nuages la voilaient.

Le 21, entre trois et quatre heures du matin, la terre se remit à trembler; au lever du jour on vit une lueur pareille à celle de la nuit précédente, et peu après le soleil parut, mais sa lumière était si pâle qu'on l'aurait prise pour celle de la pleine lune. A onze heures son disque commença à se couvrir, de sorte qu'on le voyait comme à travers un voile et sans que les yeux en souffrissent. A une heure il s'effaça entièrement, et l'on fut encore obligé d'avoir recours aux lanternes: on ne pouvait distinguer même les objets les plus rapprochés; puis, survinrent la pluie de poussière, les explosions souterraines et les oscillations du sol.

Le 22 le commencement du jour fut très sombre. Au bout de deux heures le ciel se couvrit presque instantanément, de telle sorte qu'à sept heures et demie on fut encore obligé d'avoir recours à la lumière artificielle. L'obscurité dura plus de quatre heures, et pendant ce temps le vent du Nord souffla avec tant de

violence que les habitants crurent qu'ils allaient être suffoqués par la pluie de poussière qu'il chassait contre eux. A onze heures les ténèbres diminuèrent, et l'atmosphère fut éclairée comme elle l'est, la nuit, quand la lune brille dans un ciel nuageux. Il en fut ainsi jusqu'à six heures; alors on entendit quelques bruits souterrains, et on éprouva quelques secousses.

Mais, le 23, quel jour terrible! on eût dit que c'était le dernier de notre planète. Toute la nature parut soulevée contre ses propres lois. Vers une heure du matin on sentit une secousse plus forte que les précédentes, et on commença à entendre un rugissement rauque et menaçant qui dura six heures; pendant ce temps il tombait une pluie de gros sable, qui, poussée par un vent impétueux, inonda les campagnes, couvrit le toit des maisons, et bloqua les chemins. Tandis qu'une multitude d'éclairs serpentaient dans un ciel ténébreux et bouleversé, des détonations se répondaient de tous côtés; après chaque coup de tonnerre la pluie de sable augmentait. Le soleil était complétement disparu, ne laissant pas même un faible crépuscule; à midi il faisait plus noir que pendant la nuit la plus épaisse. On se perdait dans les rues, on ne distinguait pas les maisons les plus voisines. Les animaux frappés de terreur, se rapprochaient de l'homme; des panthères et d'autres bêtes parmi les plus féroces, folles d'épouvante, abandonnaient leurs forêts, pour se réfugier dans les lieux habités, et là elles restaient inoffensives et tranquilles; les bœufs et les taureaux désertaient leurs étables; des cerfs se heurtaient aux charrettes, qui, au moment de la tourmente, se trouvaient en route. Beaucoup d'oiseaux périrent dans les champs, quantité d'autres se réfugièrent dans les maisons.

Cette affreuse tempête dura jusqu'au matin du 24.

Enfin la lumière revint; les détonations cessèrent dans le ciel et sous la terre, le sol reprit son équilibre, la pluie de sable et le vent s'apaisèrent. Mais toute la campagne, jusqu'à une distance de soixante lieues du volcan de Josegüina, resta couverte de poussière. Depuis cette époque le volcan est silencieux.

M. le Dr. Turpin: Rigoureusement parlant, la cause des éruptions volcaniques nous est encore inconnue. On a émis, dans ces derniers temps, une hypothèse d'après laquelle le centre de la terre serait une masse solide, et il existerait, entre ce noyau central et la surface solidifiée, une couche de matières à l'état de fusion qui donneraient naissance à la lave. Ces matières incandescentes seraient imprégnées de vapeur d'eau; les explosions et les éruptions volcaniques seraient dues à la lutte qui s'établit entre cette vapeur et les masses de lave qui lui barrent le passage.

C'est la mer qui fournit principalement, au foyer volcanique, la quantité d'eau nécessaire à la formation des vapeurs. En effet, depuis que des recherches microscopiques et chimiques ont été appliquées aux déjections des volcans, on s'est assuré que celles-ci contenaient les substances qui caractérisent l'eau de mer. Les divers sels que l'on trouve dans les eaux marines, s'élèvent sous forme de vapeurs dans les cratères et les fumerolles, et se subliment aux environs des bouches de sortie; on en constate aussi la présence dans les torrents de boue et les sources chaudes qui s'échappent des montagnes volcaniques.

Les volcans actifs sont presque exclusivement situés sur les rivages immédiats de la mer, la plupart même dans des îles au milieu de l'océan.

Si ma mémoire ne me trompe, M. Liais est un de ceux qui ont le mieux soutenu la théorie à laquelle je viens de faire allusion.

Le Dr. Alfred Mercier: Je ferai remarquer que Bernardin de St. Pierre exposait cette théorie, dès le commencement de ce siècle, dans ses *Etudes de la Nature* et dans ses *Harmonies de la Nature*. Il est vrai qu'il en parle plutôt en écrivain artiste qu'en homme de science.

M. le Dr. T. S. Copes, Président de l'Académie des Sciences de la Nouvelle-Orléans, à la sollicitation de M. le Dr. Armand Mercier et de M. le Gén. Beauregard, a bien voulu proposer à ses collègues, dans la séance du 25 Janvier, de mettre la salle de leurs séances à la disposition des membres de l'Athénée.

M. le Président de l'Athénée recevait le 26 Janvier 1876 une lettre de M. le Dr. T. S. Copes, lui annonçant qu'à la séance de la veille la résolution suivante avait été adoptée à l'unanimité:

" *Résolu que l'Athénée Louisianais est respectueusement invité à se servir, selon ses convenances, de la salle des séances de l'Académie, pour ses réunions scientifiques et littéraires.*"

Les membres de l'Athénée Louisianais décident qu'ils se prévaudront de l'offre courtoise de l'Académie des Sciences, dès leur prochaine réunion.

Séance du 22 Mars.

PRÉSIDENCE DE M. LE DR. ARMAND MERCIER.

A la Salle de l'Académie des Sciences, dans le Bâtiment de l'Université, rues Baronne et Commune.

M. F. Tujague adresse à M. le Président une lettre pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance. Cette lettre expose aussi les idées de son auteur au sujet d'établissement d'écoles à bas prix, où la langue française serait obligatoire et dont le programme d'études serait élaboré par des gens spéciaux pris au sein de l'Athénée. La lettre de M. Tujague contient, en outre, des considérations intéressantes sur la manière d'encourager les productions intellectuelles en Louisiane. Cette communication sera plus tard d'un grand secours aux comités chargés d'étudier les moyens pratiques de perpétuer et de développer l'usage de la langue française dans notre milieu.

M. Jas propose que M. George Dessommes, récemment élu membre actif, soit adjoint comme

aide au Secrétaire. Cette motion est adoptée.

M. le Président présente à ses collègues MM. Adolphe Schreiber et G. Dessommes.

M. Schreiber, après avoir remercié la Société qui l'appelle dans ses rangs, exprime sa conviction que l'établissement de l'Athénée répond à un besoin réel de l'esprit de notre population prise dans ses éléments les plus respectables. Il en voit une preuve irrécusable dans les lettres d'adhésion que cette nouvelle institution reçoit de toutes parts. La Louisiane renommée autrefois, d'une façon toute particulière, pour son sentiment de dignité et d'honneur, ainsi que pour son amour des productions littéraires et artistiques, a vu, avec regret, pâlir chez elle ce culte du bien et du beau, qui lui faisait occuper une place privilégiée dans l'estime du monde. M. Schreiber croit fermement que l'on tiendra compte aux membres de la Société de leurs efforts pour ranimer le flambeau des saines traditions, et que les sympathies d'une imposante majorité les soutiendront. Avec le concours de tant de bonnes volontés, le succès de l'Athénée lui paraît chose certaine.

MM. les Drs. Jean J. Castellanos, G. S. Roussel, M. le colonel Aristide Gérard, M. Armand Capdevielle sont élus membres actifs. M. le colonel de la Bretonne est élu membre correspondant.

M. le Président appelle l'attention de l'Assemblée sur un article publié par le *Picayune*, dans lequel il est question de la fabrication d'un vin de Champagne fait avec du *soco* blanc, sur l'habitation de M. Davis, à Wolf-River, derrière la Passe-Christian. Il paraît que M. Davis en fabrique de très grandes quantités, et que ce produit se vend bien.

" Puisque l'Athénée s'est occupé de la propagation de la vigne en Louisiane, dit M. Schreiber, je ferai observer que les colons primitifs attestaient tous l'aptitude de notre sol à la culture de cette plante. Il est remarquable que tous les vieux auteurs français qui ont écrit sur la colonisation de la Louisiane, sont d'accord sur ce point. Je crois que la question aujourd'hui se résoudrait à savoir quelle est l'espèce de vigne qui conviendrait le mieux à notre sol et à notre climat."

M. LE COLONEL QUEYROUZE : " Si l'Athénée désire de plus amples renseignements, on pourrait les obtenir de M. Sambola qui s'est beaucoup occupé de l'introduction de la vigne en Louisiane ; il y a consacré une vingtaine d'années et de grosses sommes d'argent."

Un morceau d'argile contenant du mercure métallique, est mis sous les yeux de l'Assemblée. Cet échantillon provient du sol de la Louisiane ; il a été donné à M. Jas par M. Bringier. M. Jas, sur les instances de ses collègues, promet de se procurer des renseignements plus précis sur la localité où ce morceau d'argile a été pris.

Parmi les particularités encore inexpliquées que l'on observe en Louisiane, M. le Gén. Beauregard cite l'absence de mousse, ou *barbe espagnole*, sur un parcours de cinq milles du chemin de fer de Jackson, quoique les arbres de la cyprière, dans cette section du trajet, soient les mêmes que dans les autres parties de la forêt.

Ce fait donne lieu à une discussion intéressante sur les mœurs des parasites végétaux et animaux. L'expérience prouve que ces hôtes envahisseurs ont des prédilections et des antipathies ; il y a des individus, plantes ou animaux, sur lesquels ils élisent domicile avec empressement, et d'autres chez lesquels ils refusent obstinément de se fixer. La teigne, par exemple, est un petit champignon qui ne prend pas racine sur toutes les têtes, il lui en faut de son choix, elle ne vit et prospère que dans les chevelures qui lui plaisent. De même, dans certaines contrées où les paysans, plongés dans l'ignorance, croient qu'il est bon pour la santé des enfants que chacun d'eux ait au moins quelques poux, on voit des mères de famille prendre de ces parasites sur la tête des enfants qui en sont abondamment pourvus, pour les naturaliser dans la chevelure des petits garçons et des petites filles qui ont le malheur, aux yeux de leurs parents, d'en être privés. Mais cette acclimatation est quelquefois impossible ; on voit les parasites fuir avec précipitation des têtes qui ne leur conviennent pas. Pourquoi ? on ne le sait pas encore. Le parasite, végétal ou animal, doit avoir de bonnes raisons pour adopter tel individu de préférence à tel autre. Il est probable que ce n'est pas une simple affaire de goût, et que si l'intrus jette son dévolu plutôt sur un sujet que sur un autre, c'est parce qu'il y trouve les conditions d'habitabilité et de nourriture nécessaires à son existence. Il y a là, pour la science, un problème de haute importance à résoudre. Les parasites microscopiques sont les générateurs d'une foule de maladies ; on sait aujourd'hui qu'il en existe jusque dans ces émanations paludéennes qui donnent naissance aux

fièvres intermittentes. Il est possible que le cancer lui-même soit engendré par un parasite. Ce qu'il y a de certain c'est que le plus souvent il s'attaque aux organes qui sont en relation avec le monde extérieur. L'homme qui découvrira pourquoi ce destructeur insatiable se fixe plutôt sur telle proie que sur telle autre, fera faire à la science un de ces pas qui laissent une trace ineffaçable dans l'histoire du progrès.

Séance du 12 Avril.

PRÉSIDENCE DE M. LE DR. ARMAND MERCIER.

M. Onésime de Bouchel adresse une lettre aux membres de la Société, pour leur faire part de son désir d'être admis parmi les membres actifs de l'Athénée.

M. Laurent, de New York, ex-élève et répétiteur au Conservatoire de Paris, classe de piano et de haute composition, fondateur du cours d'Esthétique Musicale de la rue des Capucines à Paris, demande à poser sa candidature comme membre correspondant. Il se recommande des personnes honorables dont voici les noms: MM. Fizandié, Mears, Rostan, Tardivelle ; Thomas Cottman et Fiston, professeurs au collége médical de New York ; Aubert, professeur à l'Ecole Normale.

Une proposition avait été faite, dans une lettre adressée à la Société, de choisir un pseudonyme pour chaque correspondant. M. le Dr. Turpin, au nom d'un comité chargé d'étudier cette question, soumet à l'Assemblée les conclusions suivantes :

1o. " Le comité considère que chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signer de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée ;

2o. " Et il engage à passer la résolution suivante :—Que les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'il n'entend leur donner aucune approbation ou improbation."

Sur motion de M. Paul Fourchy, les conclusions du comité sont soumises au vote. Elles sont adoptées à l'unanimité.

M. le Dr. J. A. Cantrelle est déclaré, par un vote unanime, membre actif de l'Athénée.

M. Jas, au nom du comité chargé de s'occuper d'un sceau, présente une presse à laquelle est adapté le modèle dessiné par M. Génin et choisi à la séance précédente. Le cachet se compose d'une feuille de papyrus avec ces mots SCIENCES, BELLES-LETTRES, ARTS, INDUSTRIE se déroulant au-dessus d'un croissant, et surmontée d'une étoile. Le nom de l'ATHÉNÉE LOUISIANAIS couronne la partie supérieure.

La Société approuve la commande faite par le comité.

M. le Dr. Deléry, membre correspondant, adresse la lettre suivante :

BAIE ST.-LOUIS 6 AVRIL 1876.

A M. le Président et à MM. les membres de l'Athénée Louisianais.

Messieurs :—C'est à coup sûr une idée heureuse et féconde que celle qui a amené la fondation d'un Athénée au milieu de la métropole du Sud, d'une ville qui s'est toujours montrée si digne de la liberté, si digne d'être livrée à ses propres élans. Ce qui, dans cette inspiration, fait également honneur à la population louisianaise et aux fondateurs de l'Athénée, c'est que ces derniers, confiants dans l'esprit généreux de leurs concitoyens, n'ont pas craint de leur faire appel dans un moment où tout s'écroule, fortunes et ressources, sous la main puissante, mais hideuse du despotisme.

C'est là une protestation pacifique, en même temps noble, libérale, sérieuse, digne à la fois des hommes éclairés dont elle émane et de la population chevaleresque qui s'est empressée de l'appuyer. *Cedant arma togœ ;* que l'épée s'abaisse devant la loi : telle est la devise des esprits éclairés, et tel est le résultat indirect, mais heureux, dont votre précieuse organisation hâtera l'éclosion.

" De la lumière, Seigneur, et encore de la lumière " disait Goëthe. Le célèbre poëte allemand a grandement raison. Les peuples ignorants ont toujours courbé—sans même murmurer—le front sous le joug, tandis que les peuples éclairés, jaloux de leur liberté, n'ont cessé de marcher fièrement dans la voie du progrès. Ténèbres et esclavage, lumière et liberté, tel est le double accouplement en quelque sorte fatal.

Sans prendre la peine de fouiller l'histoire du passé pour découvrir un exemple, jetons les yeux sur notre propre pays. Ceux qui ont suivi attentivement les lugubres et déplorables événements qui s'y sont déroulés depuis les huit dernières années, n'ont pas manqué de voir combien près nous avons été du despotisme militaire. Les hommes les moins timorés ont conçu de sérieuses appréhensions ; d'autres, moins confiants, désespéraient déjà de la liberté. En effet, à quelque point de vue qu'on se plaça, l'horizon était sombre, sillonné, par intervalles, d'éclairs précurseurs de la tempête. Eh bien, qui a conjuré l'orage ; qui a sauvé le pays ? Messieurs, je le dis sans hésiter, c'est la presse, la presse qui, comme le soleil, *versait des torrents de lumière,* même sur ceux qui la blasphémaient.

Qu'est-ce que la presse, en effet, avec ses formes diverses, ses desseins multiples, ses allures inégales, ses luttes incessantes, calmes ici, passionnées là, si ce n'est dans son ensemble un phare colossal qui projette sur les peuples sa bienfaisante clarté, éclairant du même coup les écueils dressés sur leurs routes, routes divergentes au point de départ, mais aboutissant toutes au même but, au perfectionnement indéfini pour ceux qui sont sages, à la ruine totale pour ceux qui n'obéissent qu'à leurs mauvaises passions.

Ceci me conduit, tout naturellement, Messieurs, à vous parler de la nécessité d'un organe spécial pour l'Athénée. Les résumés, intelligents mais succincts que publie, dans l'*Abeille,* votre habile Secrétaire, sont insuffisants. Il faut que la pensée de l'auteur puisse s'épanouïr dans toute sa plénitude : il faut que l'esprit de l'écrivain ne soit pas gêné par l'exiguité du cadre qui doit renfermer sa production ; il importe surtout d'établir une libre et large communication entre vous et le public qui doit prendre connaissance de vos travaux, lesquels, autrement, demeureraient

ensevelis dans vos archives après avoir été goûtés seulement d'un petit groupe d'élus.

Le moment est venu, ce me semble, où vous pouvez, sans crainte d'un échec, faire, à ce sujet, un sérieux appel aux familles louisianaises, d'origine française aussi bien qu'anglo-saxonne. C'est surtout le patronage des mères qu'il faut invoquer. Il n'en est pas une seule qui ne comprenne d'emblée toute l'importance de votre œuvre, pas une seule dont le concours ne vous soit assuré d'avance. Elles comprendront que l'Athénée sera désormais une sauvegarde pour leurs fils, un lieu de réunion sûr où ils se trouveront en bonne compagnie et où ils puiseront des connaissances précieuses en même temps que le goût de l'étude.

Je ne sais si je me fais illusion, mais j'entrevois déjà le jour où, pour être dignes de vos prédécesseurs dans le vieux-monde, vous ouvrirez un cours complet d'études scientifique, littéraire, artistique, etc. Alors les intelligences d'élite, si nombreuses en Louisiane, ne se verront plus obligées de s'expatrier pour rencontrer les lumières qui leur manquent. Si nous avions eu, dans le passé, un Athénée complet, nous eussions peut-être conservé dans notre sein, des compatriotes distingués dont nous déplorons aujourd'hui l'absence, les Henri Vignaud, les Albert Delpit, les Ernest Guiraud, les Moreau Gottschalk et d'autres dont les noms ne se présentent pas au bout de ma plume.

L'œuvre est difficile, il en faut convenir, mais elle n'est ni au-dessus de vos forces, ni au-dessus de la volonté des généreux fils de la Louisiane.

Braves ouvriers de l'avenir, unissez donc vos courages, vos dévoûments, et vous aurez bientôt édifié un monument qui sera votre gloire, comme il sera le salut de notre chère jeunesse louisianaise.

C. DELÉRY.

La lettre de M. le Dr. Charles Deléry ne fait que confirmer les intentions de l'Athénée ; on y a toujours compris la nécessité de se mettre en relation directe avec le public, au moyen d'un journal. Mais on devait attendre que le développement de la Société permît de le fonder sur une base sûre et durable. Les membres de l'Athénée croient que le moment de s'occuper de l'organisation d'un journal, est arrivé. Un comité composé de MM. Charles Turpin, Adolphe Schreiber, Jean J. Castellanos, Alfred Mercier, François Tujague, est chargé d'élaborer un projet dans ce sens.

La parole est à M. le Dr. Jean Dell'Orto, pour lire la première partie d'un travail sur *l'Immigration et la Colonisation en Louisiane.*

Immigration et Colonisation en Louisiane,

PREMIÈRE PARTIE.

PAR LE DR. JEAN DELL' ORTO.

MESSIEURS :—Permettez-moi de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en me nommant membre actif de cet Athénée Louisianais. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour m'en rendre digne. Etranger à votre langue, peu versé dans la littérature française, si d'une part il m'arrive de laisser beaucoup à désirer, je puis vous assurer de l'autre qu'il n'en sera pas ainsi pour ce qui concerne l'énergie et la bonne volonté ; je me tiendrai à votre niveau dans la recherche de la vérité, dans l'étude du beau, dans la pratique des actes utiles.

Pour mon premier travail j'ai choisi un sujet d'une importance vitale, et d'un haut intérêt pour votre pays, "l'Immigration." Profondément convaincu de la nécessité d'adopter, dans le plus bref délai possible, un plan de colonisation pratique et sérieux, qui améliore d'une manière durable les conditions de l'agriculture à la Louisiane, et en assure l'avenir, j'ai pensé qu'il ne vous déplairait pas de connaître quelques-unes de mes vues à ce sujet. C'est un travail ardu et vaste, qui, pour être bien traité, demanderait une plume beaucoup plus autorisée que la mienne. Je ne prétends pas l'épuiser : je me considérerai heureux, si je puis seulement vous communiquer les convictions que j'ai acquises en m'appliquant à l'étude de cette question pendant mes dix années de séjour aux Etats-Unis.

La richesse d'un pays réside en ces trois facteurs : le capital, le sol, le travail ou main-d'œuvre. Là où manque un seul de ces trois facteurs, il ne peut pas y avoir de prospérité. A quoi sert la richesse du sol, si vous n'avez pas de bras pour le cultiver ? Quelle utilité peut vous présenter l'argent, si vous êtes obligés de le dépenser tout entier pour vous procurer, à prix très coûteux, les premières nécessités de la vie ? Le problème de l'immigration, à mon sens, consiste dans la réunion de ces trois facteurs en un seul, dans le secret de concilier le capital avec le travail et la propriété dans un mode d'entreprise, qui fasse participer tous les trois aux bénéfices.

Pour obtenir ce résultat, il faut que les habitants à la Louisiane soient disposés à commencer une nouvelle ère de culture, laquelle part de cette donnée, que l'ancien système des grandes habitations, des immenses récoltes, des fortunes princières acquises en quelques années, a disparu avec l'esclavage. Qu'on laisse aux grands capitalistes, les grandes récoltes ; aux petits capitalistes, les petites récoltes : chacun trouvera son compte, et le pays n'en sera pas moins prospère. J'insiste sur ce point, Messieurs, parceque je crois fermement qu'une des causes de la décadence de l'agriculture en Louisiane est la persistance de certains habitants à vouloir exploiter plus de terres qu'ils ne le peuvent, se préoccupant

exclusivement des grandes récoltes de coton, de sucre et de riz, qui exigent des capitaux considérables, et négligeant d'autres produits moins coûteux à obtenir, et aussi favorables que ces grandes récoltes.

Tout système donc, qui a pour but d'introduire l'immigrant blanc étranger comme remplaçant du nègre, aux mêmes conditions de salaire et de nourriture, est faux et impraticable. Il importe de recommencer *ab ovo*, et de bien recommencer. Si vous voulez bien recommencer, si vous voulez que l'immigrant trouve de l'intérêt à venir à la Louisiane, vous devez d'abord étudier quel système vous permette de lui offrir les moyens de devenir propriétaire, et vous devez introduire immédiatement, dans l'exploitation de vos campagnes, l'élément de la famille.

" L'isolement, dit un des économistes les plus distingués " d'Italie, Mr. Deforesta, paralyse toutes les forces de l'homme ; " il ne peut s'adonner seul au travail agricole. Une famille qui " l'entoure, le console et l'encourage, une terre, qui promette une " récompense à ses fatigues, peuvent seules lui faire oublier la " patrie absente, et créer entre lui et son pays d'adoption un lien " sacré et durable." (1)

Quels sont les moyens d'assurer ces résultats? J'entre tout de suite en matière, et dis, qu'ils consistent à réunir le capitaliste et le propriétaire foncier dans une association que je nommerai — *Louisiana Immigration and Colonization Stock Joint Co.*—association dans laquelle l'habitant (ou l'Etat,) qui donne la terre, est actionnaire à part égale avec le capitaliste, qui fournit l'argent.

Chaque action représente $100 en argent, ou 100 arpents de terre : et doit être payée comptant au moment de la souscription. Ceci est une question *sine quâ non*, et je vous en expliquerai les raisons plus tard.

Supposons que la Société pour commencer ses opérations ait besoin de $100,000.

On commence par émettre 1000 actions, chacune de 100 dollars. On émet à la campagne 1000 autres actions, chacune de 100 arpents.

Pour réunir ces 1000 actions dans les campagnes, on devra convoquer publiquement les habitants des différentes paroisses, pour les inviter à donner à la compagnie, qui se forme, une partie des terres qu'ils ne peuvent pas cultiver, et sur lesquelles on pourra fonder la colonie. Quiconque donnera 100 arpents aura droit à une action. La Société se considérera comme constituée, quand elle aura réuni les deux mille actions représentant d'un côté 100,000 dollars, de l'autre 100,000 arpents, les premières pour être consacrées à l'établissement de la colonie, les secondes pour être vendues aux immigrants.

La Société, une fois organisée et incorporée, on se met immédiatement à préparer le terrain pour celui qui doit en être un jour le propriétaire, et on le fait venir par section de familles, mais pas avant que l'habitation qu'il doit occuper soit bâtie et pourvue d'outils et des provisions nécessaires pour qu'il puisse se livrer entièrement et immédiatement au travail.

Avant d'entreprendre les travaux, je crois que la Société, pour donner une garantie aux actionnaires, devrait leur assurer dès le commencement, un petit intérêt (soit de 3 %) au moins pour deux ans, lequel serait prélevé tout de suite sur le fonds social, et déposé dans une banque. L'intérêt à 3 % de 2000 actions, pour deux ans, serait de $12,000.

Ces douze mille dollars prélevés, le capital serait réduit à quatre-vingt-huit mille, somme plus que suffisante, à mon avis, pour pouvoir faire venir et établir les premières deux cents familles, qui doivent former le noyau d'immigration, autour duquel gravitera plus tard tout le mouvement de la colonisation.

Des 100 mille arpents obtenus à la campagne, la moitié (50,000) deviennent la propriété exclusive de la Société, et sont destinés à l'emplacement de la cité future, aux chemins et à l'élève des bestiaux de l'espèce bovine. De ce dernier article la Compagnie pourra faire un monopole, qui lui donnera un grand bénéfice. L'emplacement de la ville étant choisi, l'Administration s'y établit, au centre, formant ainsi la première famille de la colonie ; et elle procède immédiatement à la division des terres.

Les terrains pour la ville seront divisés en très-petits lots, chacun d'un ou deux arpents, pour être vendus à des prix, qui s'élèveront progressivement en raison directe de l'accroissement et de la prospérité de la colonie.

La division en petites habitations des terres à cultiver, la vente successive de ces habitations aux familles d'immigrants, constituent le point important, sur lequel doit reposer tout l'édifice de l'entreprise, et d'où celle-ci doit tirer son profit. Cette opération bien conduite ne peut manquer de devenir une source de richesse pour la Société, et de prospérité pour le pays.

Le mode de division des terres étant tout particulier, je crois devoir entrer ici dans quelques détails. Les terrains les plus voisins de la ville

doivent être divisés les premiers, et vendus aux premières familles à plus bas prix qu'à celles qui viendront après.

Aucune habitation ne doit comprendre plus de 20 arpents. Supposons que l'on veuille commencer avec 100 familles. Ce seraient d'abord 2000 arpents à défricher ; c'est-à-dire 100 lots chacun de 20 arpents. Tandis que la compagnie prépare le terrain pour la culture, et bâtit sur chaque lot une maisonnette commode, des agents à l'étranger doivent s'occuper du transport des familles à la colonie. Tout doit être combiné de telle sorte que l'émigrant n'ait pas à souffrir, et qu'à son arrivée il y trouve tout le nécessaire pour qu'il puisse se mettre incontinent à l'œuvre. Le prix, que les premières cent familles devront payer pour cette première série de terres, ne doit pas être plus d'une piastre par arpent. La seconde série se vendra à raison de deux piastres l'arpent, la troisième trois piastres, et ainsi de suite.

Outre la valeur des terrains ainsi vendus, on doit mettre à la charge du colon toutes les dépenses et approvisionnements, que la Compagnie aura faits pour chaque habitation. D'après un calcul approximatif, que j'ai fait, les dépenses de première installation pour chaque famille, n'excéderaient pas 380 (2) dollars. Si à ce chiffre nous ajoutons 20 dollars pour la vente des 20 arpents, ce sont 400 dollars que chacune des premières 100 familles doit à la Société au moment où elle se trouve établie sur son petit domaine.

L'année après avoir établi les premières 100 familles, on prépare les autres 2000 arpents pour les secondes 100 familles, et l'on continue l'opération de la même manière, avec la différence que la dette de chacune de ces secondes familles est de 420 dollars, c'est-à-dire $380 pour les frais, et $40, valeur des 20 arpents vendus à raison de deux piastres.

Le colon paiera cette dette en six annuités, avec un intérêt de 6 % soit en argent, soit avec une portion de la récolte, que la Compagnie lui achètera au prix du marché. Ces annuités seront distribuées de la manière suivante.

La première année, comme on ne peut pas compter beaucoup sur la récolte, on prélèvera le 6 % du capital, plus le 6 % de l'intérêt du même. La seconde année le colon paiera la cinquième partie du capital qui reste, plus le 6 % d'intérêt, et ainsi de suite jusqu'à extinction de sa dette, ce dont on se convaincra mieux en consultant la table suivante, que j'ai divisée en deux catégories ; la première indique la manière dont on doit faire l'opération avec la première section de familles, calculant le terrain vendu à 1 piastre l'arpent ; dans la seconde est comprise la seconde section de familles, à qui la terre a été vendue à raison de 2 piastres l'arpent.

PREMIÈRES CENT FAMILLES.				SECONDES CENT FAMILLES.				TROISIÈMES CENT FAMILLES.			Total des sommes payées chaque année par toutes les familles.
Une habitation de 20 arpents, à $1 l'arpent................ $ 20				Une habitation de 20 arpents, à $2 l'arpent.............. $ 40				Une hab. de 20 arp., à $3 l'arp.......... $ 60			
Dépenses....................... 380				Dépenses...................... 380				Dépenses........... 380			
$400				$420				$440			
Année.	Capital.	6% Intérêt.	Total.	Année.	Capital.	6% Intérêt.	Total.	Année.			
1ère	6% $24 00	$24 00	$48 00	....	....	....	....	....	....	....	$ 4,800 00
2ème	75 20	4 51	79 71	1ère	$25 20	$25 20	$50 40	....	....	....	13,011 00
3ème	75 20	9 02	84 22	2ème	78 96	4 74	83 70	1ère	....	....	16,792 00
4ème	75 20	13 53	88 73	3ème	78 96	9 48	88 44	2ème	....	....	17,717 00
5ème	75 20	18 04	93 24	4ème	78 96	14 21	93 17	3ème	....	....	18,641 00
6ème	75 20	22 56	97 76	5ème	78 96	18 94	97 90	....	....	....	19,566 00
				6ème	78 96	23 08	102 04	....	....	....	10,204 00
Une hab.	$400 00	$91 66	$491 66	Une hab.	$420 00	$95 65	$515 65			Total	$100,731 00
100 hab..	$40,000 00			100 hab..	$42,000 00						
Intérêt des 100 hab. $9,166 00				Intérêt des 100 hab. $9,565 00				Capital des 200 habitations,			$82,000 00
Total.............. $49,166 00				Total.............. $51,565 00				Intérêt des 200 habitations,			18,731 00
								Total..............			$100,731 00

Ces chiffres font voir clairement qu'une habitation de la première section, qui a coûté 380 dollars pour son établissement, rapporte à la Société au bout de six années $491.66, c'est-à-dire

$111.66 de plus, de laquelle somme $20 sont pour la valeur des terres, et 91.66 pour les intérêts. Une habitation de la seconde section qui a aussi coûté $380, paie à la Société à la fin de six années $515.66, c'est-à-dire $135.65 de plus, 40 pour la valeur des terres, et 95.65 pour les intérêts.

Or, multipliant une habitation de la première catégorie par 100, nous aurons...... $49,166 00

Multipliant une habitation de la 2ème catégorie aussi par 100, nous aurons 51,565 00

Ce qui nous donne un total de....$100,731 00 que la compagnie devra retirer.

Additionnons maintenant les dépenses des 200 familles............ 76,000 00 et, les soustrayant de ce total, nous aurons un profit net de............ $24,731 00

Si, à cette somme on ajoute les.... 12,000 00 prélevées (pour intérêts) au commencement de l'entreprise, on arrivera au chiffre de .... $36,731 00 qui représentent l'intérêt à 3% de chaque action, pour six ans.

Continuez l'opération avec les autres familles, qui se succéderont, et vous arriverez en peu d'années à des chiffres fabuleux. Le dernier paiement effectué, le colon deviendra propriétaire du sol cultivé par lui, et sera vraiment libre, et indépendant.

Le noyau ainsi formé avec les deux cents premières familles (chose qui peut se faire en deux années) le reste marchera de lui-même. Ouvriers, marchands, mécaniciens, toute classe de spéculateurs afflueront en très grand nombre à la nouvelle colonie, tous ambitieux de s'y établir. La vente des lots pour la fondation de la ville se fera rapidement, et la Compagnie trouvera, dans ce mouvement continuel de capitaux et d'hommes, dont elle est l'administratrice, d'immenses ressources à l'aide desquelles elle pourra poursuivre, avec plus de vigueur, le défrichement des autres terres, et se mettre en mesure d'établir en peu d'années, sur les 50,000 arpents une légion de 2,500 familles, race de travailleurs énergiques et intelligents, qui auront apporté la fertilité et le bonheur là où, peu de temps auparavant, régnaient la solitude et la misère.

La quatrième ou cinquième année les affaires doivent être assez prospères pour permettre de payer aux actionnaires, outre l'intérêt, un dividende respectable.

Sur cette question du dividende j'appelle spécialement l'attention de l'Athénée ; je proposerais une innovation, qui, je crois, n'a jamais reçu d'application en Amérique, à savoir, de faire participer aussi les colons aux profits de l'entreprise, non individuellement, mais collectivement, en formant un fonds à part, ou caisse d'épargne, qui deviendrait leur propriété exclusive. Ce fonds capitalisé avec les intérêts respectifs, pourra servir, avec le temps, à secourir les vieillards, les veuves, les orphelins, et à construire des écoles, des asiles pour l'enfance, etc. : de telle sorte que le colon apprendra peu à peu à s'affectionner à sa nouvelle patrie, et ne pensera plus à la quitter.

Des associations, comme celle que je propose, ont déjà été expérimentées à l'égard des classes ouvrières, en Europe. A l'appui de ce que je vous dis, je citerai deux faits éclatants parmi d'autres, que je pourrais produire. Le Sénateur Alexandre Rossi a été le premier, en Italie, à inaugurer ce système avec ses ouvriers. Industriel riche et laborieux, il a voulu en faire l'épreuve dans l'ancienne fabrique de draps qu'il a héritée de son père, et qui se trouve située dans le petit village de Schio. Homme pratique il vit, dès le principe, qu'il ne pourraît rien faire sans l'association. Il fonda une société anonyme par actions, dont il fut et est encore le Président. Les affaires de cette manufacture furent conduites avec tant de sagesse, et d'économie, qu'en peu d'années cette Société est devenue l'une des plus prospères et des plus riches d'Italie. Cinq ou six usines furent ajoutées à celle de Schio : et plusieurs magasins de vente furent ouverts dans les plus importantes villes de la péninsule. D'après un article extrêmement intéressant publié dans le journal, *Les Industries, l'Agriculture et le Commerce de Turin*, du 4 Décembre 1874, (3) on voit que le capital social était à la fin de 1873 de 30,000,000 de livres ; qu'il existait dans les divers établissements 38,000 fuseaux, 1237 chassis, 8 machines à vapeur, et 3,500 ouvriers. La vente des marchandises manufacturées s'éleva en 1873 à livres 10,951,627 89. Les profits nets de l'entreprise, la même année, furent de livres 1,090,396 81. Sur ces profits nets, on prend un 5 % pour les institutions ouvrières, après avoir fait déduction de 6 % des actionnaires, et d'autres primes.

" Les Institutions ouvrières, ou, en d'autres termes la parti-
" cipation de l'ouvrier aux bénéfices de l'entreprise constituent

" une particularité de la fabrique de draps de Mr. Rossi. Mais, " comme Mr. Rossi s'aperçut, selon l'article, auquel j'ai fait " allusion, que le système d'attribuer à chaque ouvrier une part " des gains, outre le salaire, n'était pas praticable dans toutes " les industries, surtout dans celle où le capital l'emporte beau- " coup sur la main-d'œuvre, il atteignit son objet par une heu- " reuse innovation. Il fit participer aux bénéfices de l'entreprise, " non chaque ouvrier individuellement, mais bien la masse des " ouvriers. Avec le produit de cette participation générale on " organise des maisons pour les ouvriers, des écoles primaires, " des asiles pour les enfants, des salles de musique, des caisses " pour des petits prêts d'honneur, un fonds pour les veillards, et " ceux qui ont été blessés dans le cours de leurs travaux, etc. " En 1873 la part de bénéfice touchée par les institutions ouvrières " fut de livres 29,333 33. M. Rossi, en vrai philanthrope, leur " avait fait cadeau de sa part de bénéfice se montant à livres " 14,666 87. Plus tard il leur donna cent mille livres. A cette " époque 400 enfants étaient recueillis dans les asiles, et fréquen- " taient les écoles primaires."

Lord Shaftesbury, un autre homme de talent, de bon sens et de cœur, faisait à peu près de même en Angleterre. Il y a peu d'années, ce noble personnage possédait, à quelque distance de Londres, un parc immense, qui ne lui rapportait rien. Il eut l'idée d'en tirer parti en y faisant construire, pour les ouvriers, des demeures saines commodes et confortables. Il forma une Société par actions, qui prit le nom de " *The Artisans, Labourers and general Dwellings' Company.* Cette Compagnie acheta le parc, et le divisa en petits lots, sur lesquels on construisit des maisons.

" Chaque maison, comme dit une correspondance adressée de " Londres au Journal des Débats de Paris du 23 Juillet 1874, " chaque maison a deux étages, cinq chambres avec une chemi- " née ou un fourneau, une cour, un jardinet, et de l'eau à discré- " tion. Ces maisons sont situées sur un boulevard, autour d'un " grand square ; et tout ouvrier, qui devient propriétaire de l'une " d'elles acquiert le droit de citoyenneté dans une commune qui a " des écoles, des salles de lecture, des bains, etc. Savez-vous à " quelles conditions l'ouvrier devient propriétaire ? il n'a qu'à " payer cinq schellings et demi par semaine, pendant vingt-et-un " ans. Savez-vous combien d'habitants cette cité naissante " comptait il y a deux ans ? 2000 habitants avec 419 maisons, et " quand tout le parc sera couvert de bâtisses, on y comptera 1200 " maisons, qui pourront contenir 8000 habitants.

" Cette cité ouvrière n'est pas la seule, que la Société, dont " Lord Shaftesbury est le président, ait bâtie ; elle en a déjà " construit d'autres, et les affaires y sont si prospères, qu'elles " rapportent annuellement aux actionnaires, un intérêt de 7½o|o." (4.)

Voilà, Messieurs, deux hommes philanthropes, qui sont en train de résoudre cette difficile question sociale de l'ouvrier, lentement, pacifiquement et par des moyens pratiques et sages, qui valent beaucoup mieux que les diatribes de certains politiciens : voilà deux hommes riches, qui ont su bien employer leur patrimoine, l'augmenter et s'enrichir davantage, en le partageant avec le travail de la classe pauvre et ouvrière, et leur procurant une existence heureuse et confortable.

Trouverons-nous en Louisiane des personnes, qui voudront imiter l'exemple de ces deux hommes, réveiller le peuple de la léthargie dans laquelle il est plongé depuis tant d'années, et le convier à une vie nouvelle ?..................

Si l'accomplissement d'une bonne action nous procure toujours du plaisir, même quand elle ne rapporte rien matériellement, le plaisir doit être bien plus grand, quand la belle action, outre la satisfaction intérieure, produit un bel intérêt.

NOTES.

(1) A. Deforesta. La Deportazione. Lettere al Direttore del Giornale L'Opinione. Roma, Agosto 1873.

(2) Pour dépenses de première installation, je veux dire : 1o. le voyage $50 ; 2o. la maison $150 ; 3o. les frais de défrichement de la terre, les outils de première nécessité et les provisions pour six mois, que j'ai calculés, $180, ce qui donne un total de $380. Je ne crois pas que cette somme soit trop petite ; entreprenant les travaux pour un certain nombre de familles à la fois, on pourrait même les avoir à meilleur marché. Si pendant l'année la Compagnie était obligée de faire des dépenses *extra* pour chaque colon, celui-ci devra les payer au moment de la récolte, indépendamment de la dette primitive que j'appellerai dette d'installation.

(3) Extrait du journal L'Eco d'Italia de New York.

(4) Quelques jours après la lecture de ce travail, j'ai eu le plaisir de recevoir une relation très importante sur l'Emigration à la République Argentine, écrite avec beaucoup de talent par M. L. Petich, Vice-Consul Italien à Rosario de Santa Fé, et publiée dans le Bulletin Consulaire d'Italie, (Livraison d'Avril 1876), dans laquelle il est question de la colonie modèle de la Candelaria, établie sur des bases qui se rapprochent beaucoup du système de colonisation que je propose, et qui a donné des résultats splendides. Avant l'établissement de cette colonie, les agriculteurs commençaient à désespérer de l'avenir de leurs terres, quoique très fertiles ; il était impossible d'obtenir une bonne récolte, à cause de la difficulté qu'ils avaient à récolter à temps le produit le plus important de ces régions, le blé, et de l'envoyer au marché. Les pluies incessantes et périodiques qui tombent à l'époque de la récolte, causaient annuellement une perte d'un quart, et quelquefois même d'un tiers. M. C. Casado, un autre homme de la trempe du Sénateur Rossi et de Lord Shaftesbury, comprit que l'unique moyen de sauver le pays était le travail collectif. Il fonda une Association dont il est le Directeur depuis plusieurs années. Cette Association vraiment paternelle se charge de tout. Elle achète des semences de première qualité qui donnent 50 0|0 de plus que les autres. Au temps de la récolte l'administration est là avec ses machines et tous les ouvriers qu'il lui faut pour couper et nettoyer le blé, faisant le tour de chaque habitation, et en peu de jours toute la récolte est faite et sauvée. Des troupes de mulets et de bœufs (il n'y a pas encore de chemins de fer) sont prêts pour transporter les produits au dépôt central de la Société, où ils sont vendus pour le compte de chaque colon. L'aspect de *ces concessions* de terrain, dit Mr. Petich, est très beau et gai, et leur valeur depuis la formation de cette Compagnie a augmenté d'une manière extraordinaire. Dans le courant du mois de janvier 1876, on a vendu 144 concessions à raison de 4000 francs (800 piastres) chacune. Chaque concession est composée de 25 arpents seulement.

Note fournie par Monsieur T. H. Soniat.—Immédiatement après la guerre, les habitants ruinés ne surent comment faire pour cultiver leurs terres.

Quelques-uns d'eux, entr'autres Mr. Louis Grevemberg, habitant des Attakapas, eut l'idée de faire venir des Cadiens de Lafourche.

Il eut plusieurs familles, et distribua parmi elles les terres qu'elles pouvaient cultiver ; mais comme la plupart de ces gens n'avaient aucun moyen d'existence, il leur fit des avances en vivres, jusqu'à la récolte. Il leur donnait, en outre, les cannes,

et leur fournissait les mulets et charrues dont ils avaient besoin. De cette manière il se constituait manufacturier.

Tous ces gens étaient alors fort pauvres ; mais, depuis, presque tous ont acheté la terre qu'ils cultivaient et sont dans l'aisance.

Un fait qui parait bien extraordinaire mais qui est cependant bien réel, est celui-ci :

Un Cadien et deux de ses fils ont fait en une année (40) quarante boucauts de sucre, (60) soixante barils de mélasse, plus de (50) cinquante barils de riz, et une grande quantité de maïs. Après un résultat si favorable, et après avoir partagé comme il est dit ci-dessus, ils ont acheté la terre, six mulets, et se sont bâti une bonne maison.

Cette même famille est venue il y a quatre ans, ne possédant rien et dans le plus grand dénûment. Mr. Louis Grevemberg emploie encore aujourd'hui une dizaine de familles, et est très satisfait de leur manière de travailler.

Miscellanées.

ELMINA.

Quand reviendront les jours les pâles jours d'automne,
Où la feuille à regret
Aux froids embrassements d'un vent sec s'abandonne,
S'éloigne et disparait ;

Où l'humble fleur des champs que la faucille oublie,
S'incline pour mourir ;
Quand reviendront ces jours, pauvre Elmina, ta vie
Elle aussi doit finir.

Alors, sous le cyprès ta dépouille mortelle
Dormira loin du bruit.
Et moi, fidèle ami, j'irai souvent près d'elle
Te revoir en esprit.

J'irai souvent, pensif, sur ton blanc mausolée
Déposer une fleur ;
J'irai seul épancher la plainte désolée
Qui gémit dans mon cœur.

ONESIME DE BOUCHEL.

MUSIQUE.—" La Créole " tel est le titre d'une romance récemment composée par M. Hubert Rolling, et offerte par lui à ses collègues de l'Athénée. On y trouve, outre le sentiment qui est l'âme de toute romance bien faite, ce style simple et naturel auquel on reconnait l'inspiration.

Les paroles de cette charmante mélodie sont de M. Onésime De Bouchel.

PAPIER INCOMBUSTIBLE.—La Revue Scientifique du 13 Mai, 1876, nous annonce qu'un chanoine italien, Vittorio de Coronas, d'Arezzo, vient de découvrir un moyen de fabriquer du papier de l'asbeste. Ce papier parait avoir résisté, d'une façon concluante, à l'épreuve du feu. Cette découverte est d'une valeur que l'on ne saurait contester pour la préservation de documents précieux, etc., etc., pour celle des tentures et des décors de théâtre, et saura nous soustraire à ces grands désastres auxquels vient trop souvent s'ajouter la destruction de la vie humaine, témoin l'incendie du Théâtre des Arts à Rouen, et celui bien plus récent et plus terrible encore du théâtre de Brooklyn.

ARSENICOPHAGIE.—Un médecin styrien, le docteur Knapp, entretenait longuement, il y a quelque temps, une assemblée de médecins et de naturalistes allemands, réunis à Gratz, de l'usage que certaines populations font de l'arsenic. Il déclara qu'il savait personnellement qu'un grand nombre d'habitants de la Styrie Septentrionale et Méridionale mangeaient de ce poison terrible, et qu'il avait constaté ce fait particulièrement chez les paysans, les chasseurs et les éleveurs de bestiaux. Les femmes mêmes ne s'en abstenaient point. Quant à la statistique, il était impossible d'en établir une, vu que les sujets atteints de ce goût dépravé, tenaient à le cacher. Ceux qui ne s'en cachaient point, prétextaient que l'arsenic les protégeaient contre certaines maladies, leur donnait une belle apparence de santé, leur rendait la respiration plus longue et la digestion plus facile.

Les femmes styriennes s'en servent quelquefois pour déterminer l'avortement, et le docteur Knapp cite un cas qui se termina par la mort.

Il paraîtrait d'après le Dr. Knapp, que les mangeurs d'arsenic jouissent vraiment d'une santé robuste, et atteignent une longévité remarquable.

Il ajoute, cependant, que tous ne peuvent s'y habituer, à moins d'être doués d'une forte constitution, comme ce vieillard robuste de soixante-dix ans, arsenicophage depuis quarante ans. L'arsenic est pris soit sous la forme de l'acide arsénieux, ou celle du sulfure jaune, avalé à sec, ou étalé sur du pain. On commence par de petites doses que l'on augmente progressivement, à mesure que la tolérance s'établit. Le docteur en a vu prendre QUATORZE GRAINS d'une fois, et c'est la plus forte dose qu'il ait jamais vu administrer. Les intervalles que mettent ces gourmets d'un nouveau genre entre leurs repas, varient selon le degré de tolérance auquel ils sont parvenus ; tantôt de quinze jours, tantôt d'une semaine, et quelquefois même, chez les plus effrénés, deux ou trois jours. A la clôture de la séance, afin de confirmer ses assertions, M. le docteur Knapp fit voir deux arsenicophages, " propriis personis," et, séance tenante, administra à l'un de ceux-ci un tiers de grain d'acide arsénieux et un demi-grain à l'autre.

N. B.—Nous croyons devoir prévenir le lecteur que l'arsenic ne saurait être pris avec trop de prudence ; même à des doses *extrêmement minimes*, il peut déterminer des effets formidables.

INFLUENCE DU MILIEU.—Quand on place des pommes de terre dans une cave où le jour pénètre par un soupirail, on voit une tige pâle et molle sortir de chaque tubercule, s'alonger comme un cordon de plusieurs pieds, et monter vers l'ouverture d'où vient la lumière. Si les tubercules sont retirés de la cave et mis dans un champ, la tige qui avait poussé dans le clair-obscur du sous-sol, se flétrit et disparaît ; une autre pousse, et se développe comme à l'ordinaire.

Quand un œuf de *tænia* (ver solitaire) arrive dans l'intestin d'un animal, il se développe sous la forme du ver qui l'a produit, Mais s'il est introduit dans un autre endroit de l'organisme, ou dans l'intestin d'un animal d'une autre espèce, il prend plus ou moins la forme d'une outre, et se range alors parmi les vers que les naturalistes désignent sous les noms de *cysticerques, cœnures échinocoques.*

CHRONOLOGIE.—Dans la chronologie de l'Inde ancienne chaque événement important était consigné par les astronomes des pagodes sur un livre spécial, et en regard de la date un zodiaque était construit indiquant exactement l'état du ciel au jour de l'événement.

Grâce à ces points de repère, on calcule avec une précision mathématique que la ville de Pratichtâna, dont on voit encore les ruines sur les bords du Gange, en face d'Allahâbad, fut bâtie il y a 5,134 ans. De même on prouve que le sage Yati-Richi fut élevé au rang de chef suprême de la religion brahmanique, il y a 15,176 ans.

Les premiers âges de la civilisation indoue remontent à vingt mille ans et plus.

Cette antiquité auprès de laquelle l'antiquité grecque, romaine, égyptienne, est si peu de chose, n'a plus rien qui nous étonne, depuis que de découverte en découverte on a rencontré les traces de l'homme jusque dans les terrains tertiaires, c'est-à-dire à un âge de la formation de la terre, qui met entre lui et nous une suite de quelques centaines de mille années.

ERRATA.—Alfred de Musset considéré dans ses œuvres poétiques. Par le Dr. Charles Turpin. (Voir Livraison 3ème.)

Page 23, ligne 3, lisez : et d'élévation.
Page 24, ligne 30, lisez : voltige.
Page 24, ligne 14, lisez : ses lendemains de bonheur.
Page 25, ligne 22, lisez : joueur.
Page 26, ligne 11, lisez : dans l'homme.
Page 27, ligne 22, lisez : ses effets.